

ZONE JAUNE (courte durée) Limitation à 2h00		ZONE VERTE (longue durée) Limitation à 8h00	
30mn	<b>0,50€</b>	30mn	<b>0,50€</b>
1h00	<b>1,00€</b>	1h00	<b>0,80€</b>
1h30	<b>1,50€</b>	4h00	<b>1,60€</b>
2h00	<b>2,00€</b>	8h00	<b>2,00€</b>
2h15	<b>8,00€</b>	8h15	<b>8,00€</b>
2h30	<b>16,00€</b>	8h30	<b>16,00€</b>

FPS (Forfait Post-Stationnement) = **16€**

En application de la loi de dépenalisation du stationnement payant au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Forfait Post-Stationnement (FPS fixé à 16€ sur Toul) doit réglementairement correspondre au tarif horaire maximal de la zone concernée. Aussi, les zones jaune courte durée limitée à 2h00 et verte longue durée limitée à 8h00, se sont vus adjoindre deux pas tarifaires supplémentaires au montant exponentiel (2h15-8€/2h30-16€ et 8h15-8€/8h30-16€) afin d'atteindre le montant de 16€. L'objectif n'est pas de faire payer les automobilistes mais de les limiter à 2h00 et 8h00 de stationnement pour maximum 2€ comme avant la réforme, et sanctionner les dépassements et les non-paiements avec l'émission du FPS.

- Abonnement Résidents intra-muros (zone jaune ou verte) = **16€ / mois**
  - Abonnement Résidents extra-muros (zone verte uniquement) = **16€ / mois**
  - Abonnement non résidents (zone verte uniquement) = **24€ / mois**
- Abonnement en ligne en suivant ce lien :  
<https://www.toul.fr/?payer-son-stationnement>

## BON À SAVOIR !

→ Tout défaut de paiement sur les emplacements payants est sanctionné par l'application d'un Forfait de Post-Stationnement (FPS) fixé à 16€ pour Toul.

→ Sur les zones dites payantes, il est possible de stationner gratuitement chaque jour entre 12h et 14h et entre 19h et 9h. Le stationnement est également gratuit tous les samedis après-midi, ainsi que les dimanches et jours fériés.

→ Vous pouvez bénéficier de **15 minutes gratuites** par jour et par véhicule, en utilisant les applications mobiles PayByPhone ou Easy Park. Contrairement au paiement à l'horodateur, ces applications vous permettent de ne payer que pour la durée réelle de stationnement.

→ En cas de réclamation ou de contestation pour une contravention ou un Forfait Post-Stationnement, la Mairie ne peut pas intervenir directement. Il est impératif de se reporter aux préconisations indiquées sur l'avis de paiement reçu par courrier. Il est important de respecter les délais de recours sous peine d'impossibilité de traitement (1 mois).

→ La vente des abonnements se fait en ligne, mais il est possible de déposer sa demande en Mairie en prenant rendez-vous au 03 83 63 74 77.

La Ville de Toul vous propose  
**15 minutes gratuites en utilisant l'un  
des moyens dématérialisés suivants**

 **paybyphone**

**STATIONNEZ PLUS FACILE**

Choisissez la zone et  
la durée, c'est réglé !



paybyphone.fr  
01 74 18 18 18



**easypark**

Gérez votre stationnement  
**AVEC EASYPARK**

 **Facile et rapide :**  
Démarrez, arrêtez ou prolongez  
votre stationnement à distance

 **Économique :**  
Payez uniquement le temps stationné

**Téléchargez l'application !**

Besoin d'aide ?  Appelez le 09 77 55 99 99



# Stationnement à Toul : mode d'emploi !



Pôle Stationnement  
03 83 63 74 77  
rapo.stationnement@mairie-toul.fr



# QUELQUES CHANGEMENTS...

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, chaque véhicule bénéficie de 30 minutes gratuites de stationnement par jour Place Pierre Schmidt, de la même façon que la Place des Tois Évêchés, la rue Carnot ainsi que la Place du Couarail, portant le nombre d'emplacements arrêt-minute à 52.

L'objectif est de faciliter le stationnement au cœur du centre-ville et ainsi l'accès aux services et commerces du Toulais.

À Toul, pour mieux profiter de vos commerces, le stationnement est gratuit tous les samedis après-midi à partir de 12h :

> Parking Poincaré (le ticket remis à la barrière d'entrée est à présenter directement à la barrière de sortie, inutile de passer à la caisse automatique)

> Stationnement sur voirie en centre-ville (hors parkings privés)

Vos commerces vous attendent, la Ville de Toul vous facilite le stationnement !

-  Payant - Temps limité - 8h00
-  Payant - Temps limité - 2h00
-  Gratuit - Temps limité - 90 min.
-  Gratuit - Temps limité - 30 min.
-  Gratuit - 48 h maxi. - Sur les places matérialisées

**1969**  
Places intra-muros & abords proches  
**1213**  
dont 1213 Places gratuites

## LES PARKINGS

### GRATUITS

- P4 - Gare routière  
40 places
- P5 - Bastion 40  
32 places
- P6 - Michonette  
138 places
- P7 - Médiathèque  
31 places
- P8 - Hôtel de Ville  
55 places
- P9 - Champ de Foire  
224 places
- P10 - Port de France  
25 places
- P11 - Porte Jeanne-d'Arc  
31 places
- P12 - Promenades  
28 places

### PAYANTS

P1 - République	223 places
P2 - Gambetta (gestion privée)	60 places
P3 - Poincaré	103 places
15 mn : 0,20 €	
30 mn : 0,40 €	
1 h : 0,80 €	
2 h : 1,40 €	
3 h : 1,50 €	
4 h : 1,60 €	
8 h : 2 €	
12 h : 2,40 €	
Ticket perdu : 5 €	



**386**  
Places payantes en parkings

**80**  
Places réglementées (PMR, transport de fonds, taxis...)

**392**  
Places payantes sur voirie